

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 17 - MARS 1983

Le Patrimoine Immobilier du Quartier SAINT-LAURENT

(En relation avec la visite du quartier St-Laurent, voici un large résumé d'une étude effectuée par Monsieur Alain de Montjoye sur l'évolution de l'habitat. Je remercie vivement l'auteur, qui fait partie de l'équipe du Centre d'Archéologie Historique de l'Isère, d'avoir autorisé cette publication dont l'intérêt et la qualité scientifique sont de premier ordre. R.B.)

Voie d'accès à Grenoble par la rive droite, la bande de terre située entre l'Isère et le Rachais fut, à l'époque romaine, une nécropole et conserva avec le christianisme une fonction funéraire jusqu'à la fondation du prieuré bénédictin de Saint-Laurent (XI^e siècle). Dès lors s'y développa le premier faubourg de Grenoble, qui prit l'aspect d'un village-rue avec quelques passages perpendiculaires, l'un vers la montagne (aujourd'hui impasse du Four), d'autres vers l'Isère (les « aiguiers » élargis au XIX^e siècle en rue Sappey, rue A.-Chevallier et place X.-Jouvin). Le pont ne tarda pas à devenir le principal pôle d'activité du quartier : au XVII^e, la valeur foncière y est plus élevée et des nobles ou des magistrats y habitent des maisons à trois étages. Commerçants et artisans logent au-delà, dans des maisons plus basses. Dès la fin du XVII^e, avec l'essor de la bourgeoisie, les petits immeubles occupés par une seule famille sont remplacés par des bâtiments plus grands, regroupant plusieurs parcelles (les anciens murs conservés servant de murs de refends). La superposition de plusieurs logements dans un même immeuble traduit la multiplication des travailleurs libres, des artisans et ouvriers.

A partir du XVIII^e, le Bureau des Finances contrôle l'édification des immeubles, impose des normes et un alignement des façades, ordonne la reconstruction de plusieurs maisons endommagées par la crue de 1733. Une ordonnance de 1775 décide du réalignement de tous les immeubles du côté de la rivière, depuis le pont au n° 69 actuel. On ne change rien à la tradition : rez-de-chaussée de la façade en pierre de taille (calcaire de la Porte de France), accès aux étages soit par un escalier arrière (comme au Moyen Age) soit par une cage centrale desservant à chaque palier un logement sur rue et un sur l'arrière. On surélève souvent d'un étage, le tout relevant d'un travail soigné. Le processus se poursuit au début du XIX^e siècle (dix-huit maisons). Mais par la suite, avec l'essor des manufactures (ganteries), on procède à peu de frais à un surhaussement général pour obtenir de quoi loger une main-d'œuvre nombreuse. La construction du quai à partir de 1862, avec les hautes façades qui le bordent, réduit la lumière et la ventilation. La paupérisation d'un quartier surpeuplé va désormais s'accélérer avec la dégradation du patrimoine bâti.

La datation des immeubles est souvent malaisée, une façade réalignée à une date connue pouvant cacher des parties plus anciennes conservées derrière. Le maintien durable de façons de bâtir confère à l'ensemble des maisons une parenté d'allure qui complique le problème. Le n° 12 (1666) et l'arrière du 63 (1783) ont leur date inscrite sur la pierre. Mais au 62, l'imposte en fer forgé daté 1574, se reconnaît comme un remploi, de même la façade du 93, réalignée après 1775 et qui présente sur un claveau réemployé la date de 1674 (valable sans doute pour le reste de l'immeuble). Les parties subsistantes de la fin du Moyen Age se reconnaissent à leur décor, mais elles sont peu nombreuses : porte du n° 10, revers d'immeubles sur rue ou façades d'immeubles arrières (31-33-69). Le seul bâtiment complet parvenu de cette époque est l'immeuble arrière du 62. Les nombreux remplois dans des immeubles plus récents (linteaux de portes notamment) attestent l'importance et la qualité de la construction médiévale.

Le pont ne tarda pas à devenir le principal pôle d'activité du quartier : au XVII^e, la valeur foncière y est plus élevée et des nobles ou des magistrats y habitent des maisons à trois étages. Commerçants et artisans logent au-delà, dans des maisons plus basses. Dès la fin du XVII^e, avec l'essor de la bourgeoisie, les petits immeubles occupés par une seule famille sont remplacés par des bâtiments plus grands, regroupant plusieurs parcelles (les anciens murs conservés servant de murs de refends). La superposition de plusieurs logements dans un même immeuble traduit la multiplication des travailleurs libres, des artisans et ouvriers.

A partir du XVIII^e, le Bureau des Finances contrôle l'édification des immeubles, impose des normes et un alignement des façades, ordonne la reconstruction de plusieurs maisons endommagées par la crue de 1733. Une ordonnance de 1775 décide du réalignement de tous les immeubles du côté de la rivière, depuis le pont au n° 69 actuel. On ne change rien à la tradition : rez-de-chaussée de la façade en

Bien des thèmes décoratifs anciens subsistent au XVI^e en même temps qu'apparaissent des formes plus classiques, notamment à l'ancien Hôtel des Monnaies (97), une porte à colonnes et fronton (fin XVI^e). Les escaliers sont toujours dans des tourelles, saillantes ou incorporées, qui desservent souvent un second immeuble en avant ou en arrière grâce à des passerelles plus ou moins monumentales (n^{os} 62-64-97-40 et 69, ces deux derniers datant du XVII^e siècle seulement).

Hormis celle du 64, il ne s'est pas conservé de façade sur la rue antérieure au XVII^e siècle. Celles de cette période fixent le type (cf. n^{os} 10-12-18-20-22 en partie, 22 bis, 46 en partie, 52 en partie, 62-1 et 3 en partie, 7-9-11 démolis récemment). Une ou deux arcades soigneusement appareillées en anse de panier et une porte généralement en plein cintre occupent le rez-de-chaussée. Aux étages, la plupart des fenêtres ont été agrandies ou amputées de leurs meneaux carrés à partir du milieu du XVIII^e siècle (mode des fenêtres « à la française »). Pour l'accès aux étages, à côté de la vis dont l'usage se maintient, prise dans une cage d'escalier généralement carrée placée à l'arrière de l'immeuble, les formes plus modernes se répandent : rampe droite tournant en hélice ou par des paliers horizontaux autour d'un mur épi de longueur variable. L'ampleur de l'escalier varie en fonction de la qualité de l'immeuble, les exemples les plus monumentaux, sauf exception, se trouvant dans la zone proche du pont.

A la suite des prescriptions du Bureau des Finances (inondation de 1733), divers immeubles ou façades furent reconstruits : au lieu d'arcs, on se contenta de placer sur les boutiques et la porte une énorme poutre sur laquelle repose toute la partie supérieure de la façade (N^{os} 24-26-34-55-57-59 subsistent encore). L'alignement prescrit en 1775, réalisé en 1778, nous a valu un ensemble cohérent, près du pont, du côté de l'Isère (n^{os} 101 à 71). Les premières de ces maisons, qui sont aussi les plus riches, présentent de hauts rez-de-chaussée en pierre de taille. Les piédroits portent un linteau appareillé creusé à l'intrados en arc segmentaire très ouvert ou en anse de panier aplatie. Cependant à mesure qu'on avance dans la rue les formes reviennent progressivement aux modes traditionnelles et les hauteurs diminuent. La différence est grande entre une façade d'immeuble comme le 101, construit sans doute par un très riche bourgeois, et celles du 91, du 87, du 75 ou du 71 dont on peut se demander si elles ne sont pas faites de matériaux remontés provenant des précédentes. On les daterait volontiers d'un siècle plus tôt.

Sans être soumis au même alignement d'autres immeubles de la rue, en particulier du côté opposé ont été restaurés du moins en façade, à la même époque. Des exemples assez remarquables en sont fournis par le 38 et le 40. La réfection à cette période de la façade du 22 illustre bien le processus de réunion de deux immeubles contigus amorcé dès le XVII^e siècle. La partie gauche restée dans son état de XVII^e siècle a vu sa porte condamnée et transformée en fenêtre quand l'ensemble à sa droite, refait au XVIII^e, l'a englobée au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

Au début du XIX^e siècle, le recul de façade commencé en 1775 s'est poursuivi du même côté et sur une portion presque aussi longue allant du n^o 71

au n^o 35. Trois immeubles cependant y ont échappé (55, 57 et 59) qui sont demeurés, on l'a vu, dans leur état d'après 1733. Ces reculs de façades, rappelés-le, se sont rarement traduits par une reconstruction totale. La façade du 69 date de 1821. En la reconstruisant, on a réuni deux immeubles primitivement indépendants. Il est difficile aujourd'hui de déceler ce couplage depuis la rue. La distribution des fenêtres, bien centrées sur les arcades et sur la porte, donne une parfaite homogénéité à cette façade. Arcades jumelles au cintre très surbaissé, porte rectangulaire sont les caractères stylistiques de cette époque qui prolongent ceux de la fin du XVIII^e siècle. Mais depuis la cour, on reconnaît parfaitement les deux étages originels des deux bâtiments primitifs surhaussés au début du XIX^e siècle. Les deux cages d'escalier, attenantes aux immeubles arrières, prolongées pour continuer d'assurer la desserte des immeubles sur rue avec un étage supplémentaire, datent de la fin du XVI^e siècle ou des premières années du XVII^e.

C'est néanmoins d'une reconstruction beaucoup plus complète que les 28, 30 et 32 ont fait l'objet un peu antérieurement. Ce sont les seuls immeubles de ce côté de la rue sur lesquels l'alignement prévu au début du XIX^e siècle ait eu effet. Ils ont été conçus d'emblée d'une hauteur assez grande, trois étages pour le 32, quatre étages pour les deux autres. Le soubassement en pierre de taille, très haut par rapport à ceux des immeubles avoisinants, est entièrement occupé par des portes et des arcades de boutiques. Seule une simplification du décor — porte à simple linteau droit dépourvue de toute moulure, fenêtres non cintrées — distingue ces façades de celles de la fin du XVIII^e siècle. Des impostes en fer forgé au-dessus des portes du 32 et du 28, portent la date de 1806. La cage d'escalier du 32, de belles portions et sur plan carré, à volée de marches hélicoïdale et limon suspendu est tout à fait conforme à un type de la fin du XVIII^e siècle. On trouve aussi pour les premières années du XIX^e siècle un modèle plus rustique et assez pittoresque : escaliers tout en bois à rampes droites et paliers horizontaux établis sur de grosses poutres ancrées dans les murs, comme au 16, ou parfois à limon suspendu dont les maisons n^{os} 20, 22, 28, 30 offrent une intéressante série.

Somme toute, les maisons formant la rue St-Laurent sont, à quelques exceptions près, des constructions non homogènes. Elles conservent dans leur structure interne la trame presque partout reconnaissable du tissu médiéval. Elles incorporent de nombreux éléments de remploi, conservent tout ou partie de portions d'époques diverses. Ce processus de transformation, jusqu'au début du XIX^e siècle, s'est fait généralement dans le sens d'une amélioration ou d'un embellissement, le tout en fonction d'une évolution sociale dont on peut lire les phases. Mais dans cette hétérogénéité même est secrétée une unité réelle qui est celle de la rue aussi bien que des maisons et qui tient, non seulement à une certaine permanence des modes de bâtir, mais aussi à l'empreinte d'une continuité historique d'une longue durée. Cette empreinte continue constitue un irremplaçable témoignage, dense de signification, qui justifierait qu'on mette en œuvre tous les moyens propres à assurer sa conservation et sa transmission.

A. DE MONTJOYE.



L'Architecture dans l'Isère

La revue trimestrielle « VIEILLES MAISONS FRANÇAISES » (diffusée à 20 000 exemplaires), éditée avec soin et somptueusement illustrée, consacra son numéro d'octobre 1983 au département de l'Isère. Les chapitres consacrés aux châteaux du Moyen Age à nos jours, aux églises et abbayes, à l'architecture urbaine et rurale, etc, sont dus à MM. COLARDELLE, CHOMEL, TAUPIN, HAMON, BOUBERT, BORNECQUE.

Prix du numéro : 20 F.

Prendre un bulletin de souscription à la Permanence du Comité de Sauvegarde.

affiches et quartiers anciens

La publicité, avec ses grands formats, a envahi nos villes et nos routes. Elle dépare les lieux les plus charmants de notre vieille ville.

Pour ma part, je signalerai les panneaux de la rue Lafayette où s'épanouit ces jours-ci Guy Lux. Celui de la rue de la République, au-dessus des Chaussures André, celui de la rue St-Jacques... et tant

d'autres. Si vous en avez observé qui déparent nos vieux quartiers, veuillez nous en faire part.

Nos législateurs se sont penchés sur ce problème. Après quelque deux ans d'élaboration, une loi régleme la situation présente, relative à la publicité à l'intérieur de nos villes, afin d'assurer « la protection de notre cadre de vie ».

Dès son article 4, cette loi stipule que la publicité peut être interdite par arrêté municipal ou préfectoral, sur les immeubles ou dans les rues présentant « un caractère esthétique, historique ou pittoresque ». Je pense que c'est le cas dans « Le Vieux Grenoble ».

C. GUERRY.

Notules

UNE SCULPTURE REPARAIT

Le Grand Hôtel a ressorti un gracieux ensemble dans le style « Ecole de Paris » de la fin du XIX^e siècle. Il est dû au sculpteur grenoblois Henri Ding (1844-1898), qui fut l'élève d'Irvoy et d'Ernest Hébert. Il avait été médaillé au Salon de Paris en 1878 et fut choisi pour faire le monument du centenaire de la Révolution Française. Ce monument (sur la place du château de Vizille) fut inauguré par Sadi-Carnot lui-même ; le Président de la République fut l'hôte de Casimir Périer au château pour cette occasion.

Ceci ajoute une auréole aux belles dames qui trônent à nouveau au-dessus de la porte du Grand Hôtel.

M.-H. FOIX.

LA LEÇON NOUS VIENDRAIT-ELLE DES U.S.A. ?

On pense à conserver ou à rénover les vieux gratte-ciel de New York ! Car, dit le « Time », une partie de la diversité, de la continuité historique et du caractère d'une ville est détruite quand les bâtiments anciens sont rasés (heureux gratte-ciel qui n'ont pas cent ans !). Ce caractère attire les visiteurs et donne aux résidents un sens de propriété ; il explique l'affinité qui existe entre certaines villes et la civilisation en général (« Time » du 21 février 1983).

M.-H. FOIX.

Maisons de campagne hier et aujourd'hui

(L'existence des maisons de campagne est aussi ancienne que celle des villes. Les riches romains en possédaient de magnifiques autour de Rome. On voit encore les ruines de l'immense domaine d'Hadrien à Tivoli et les spécialistes étudient toujours avec soin la description que Pline le Jeune nous donne de sa villa, qui possédait une rotonde avec vue sur la mer et des salons d'été, pleins de fraîcheur. Madame Foix nous évoque quelques résidences champêtres en Dauphiné.) R.B.

Les Dauphins avaient des pavillons de chasse dont plusieurs existent encore comme la Tour des chiens et le château de Quaix. Et Beauvoir ne fut-il pas le séjour favori du dernier d'entre eux, Humbert II ? Les évêques avaient le château d'Herbeys, où l'on peut voir la Salle à manger des Evêques avec ses peintures en panneaux muraux. Un des leurs, Jean de Chissé, avait reçu le château (à ce moment simple tour carrée) avec la terre attenante, du Dauphin Humbert II.

Il était bon d'habiter hors la ville, comme le fit Guy Pape, l'éminent juriste du XV^e siècle. Sa maison existe toujours, modeste mais admirablement située, sur l'éperon du Rachais, au-dessus des jardins alpins. Il y montait à dos d'âne et pouvait ainsi méditer en chemin entre le Palais de Justice et sa demeure. La maison des Félix-Faure, jusqu'à ces dernières années inchangée, souvent citée par Stendhal, est

pleine du souvenir de ses visites à St-Ismier, chez son ami de l'Ecole Centrale. Depuis qu'elle est devenue Mairie, elle a reçu un étrange badigeon ocre orangé sur ses vieux volets. Stendhal gardait aussi de la maison des Beyle, Furonnières, un souvenir très vif et lumineux, alors qu'il n'en a que de très sombres de la rue des Vieux Jésuites (J.-J. Rousseau). Dans son enfance, il allait à pied à Claix avec son père, bien souvent. Revenu à Grenoble dans son âge mûr, il parle encore des raisins de Furonnières qui avaient, dit-il, une saveur inégalable. Maison de pierre, rectangulaire, avec son allée de tilleuls, bien faite pour la méditation, elle n'a guère changé d'aspect, et c'est celui de bien des maisons de campagne dauphinoises.

Elles ont maintenant des défenseurs.

M.-H. FOIX.

Vie de l'Association

ADRESSE : Maison du Tourisme, rue de la République

COTISATION : 40 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi 16 h 30 - 18 h 30

PROJETS : 23 AVRIL : Eglises de Cléry, Chamousset, etc. (Savoie).

14 MAI : Châteaux : régions de l'Albenc et St-Marcellin.

18 JUIN (journée) : Eglises et retables de Tarentaise.

Pour ces trois sorties, le nombre de places est limité. Inscription obligatoire.